Image not found or type unknown

Changement de domicile avec enfant en bas age

Par **petit_prince**, le **27/12/2012** à **13:51**

Bonjour,

Je suis en couple depuis un an et demi, je vis dans l'appartement de mon amie, et nous avons un enfant de 3 mois, la situation entre moi et ma copine est invivable, je ne me sens pas chez moi, la famille qui vit en face se méle de notre couple, aucune discussion n'est possible avec ma compagne, j'ai donc décidé pour le bien être de tous de me prendre un appartement pour me sentir chez moi et ne plus subir tous ces reproches, mais voilà j'ai peur de plus voir mon enfant, j'en serais malade. Mes questions seraient :

1) peut t'on me reprocher un abandon de foyer étant donné que mon amie ne m'a même pas déclaré à la caf, que je ne suis pas sur le bail, et que la seule preuve de ma vie commune avec elle est mon changement d'adresse à la poste du domicile précédent.

2) mon souhait est de demander la garde alternée totale, mais vu que mon fis est tout petit, on va sans doute me la refuser, mais est ce qu'on peut m'en refuser la garde ?

3) Toutes mes affaires sont chez mon amie, si elles décident de ne pas me les rendre, qu'y a t'il comme possibilité sachant que l'on n'est ni marié, ni pacsé ?

Merci par avance de vos réponses

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés